

# ACTION URGENTE

## MAURITANIE. NEUF MILITANTS ANTIESCLAVAGISTES DÉTENUS AU SECRET

**Neuf membres de l'Initiative pour la résurgence du mouvement abolitionniste en Mauritanie (IRA Mauritanie), une organisation antiesclavagiste, sont détenus au secret depuis leur arrestation. Le 12 juillet, ils ont été inculpés de rébellion, de recours à la violence, d'agression contre des policiers et des représentants de la justice et d'appartenance à une organisation non reconnue. Ils risquent de subir des mauvais traitements en détention.**

**Amadou Tijane Diop**, troisième vice-président d'IRA Mauritanie, et **Abdallahi Maatalla Seck**, coordonnateur de la section Sebkhha, ont été arrêtés par la police le 30 juin à leurs domiciles respectifs, à Nouakchott. Des agents ont perquisitionné chez Tijane Diop et saisi ses documents personnels et ses ordinateurs portables. Selon sa famille, il souffre d'une pathologie cardiaque et il est possible qu'il ne reçoive pas son traitement en détention. Dans les jours qui ont suivi le 30 juin, sept autres membres et sympathisants d'IRA Mauritanie ont aussi été arrêtés, soit sur leur lieu de travail, soit à leur domicile. **Balla Touré**, chargé des relations publiques, et **Jemal Beylil**, **Salem Vall** et **Moussa Biram**, tous trois membres de l'organisation, ont été arrêtés le 1<sup>er</sup> juillet. **Hamady Lehbouss**, porte-parole, **Khatri Rahel Mbareck**, coordonnateur du comité de la paix, et **Ahmed Hamady**, trésorier, ont été arrêtés le 3 juillet, après avoir organisé une conférence de presse pour réclamer la libération de leurs collègues.

Aucun n'a été autorisé à recevoir la visite de ses proches ni de son avocat depuis son arrestation. L'accès a également été refusé à un membre du comité national de prévention de la torture, qui souhaitait obtenir la confirmation de leurs conditions et lieu de détention.

Les neuf militants antiesclavagistes ont été arrêtés après que des personnes qui vivaient depuis au moins 20 ans dans un bidonville du quartier de Gazra, à Nouakchott, se sont opposées à un déménagement forcé. Aucun d'eux ne figure parmi les instigateurs de cette manifestation, à laquelle ils n'ont d'ailleurs pas participé.

Le 12 juillet, ils ont été inculpés de rébellion, de recours à la violence, d'agression contre des policiers et des représentants de la justice et d'appartenance à une organisation non reconnue, avant d'être conduits à la prison de Nouakchott.

### **DANS LES APPELS QUE VOUS FEREZ PARVENIR LE PLUS VITE POSSIBLE AUX DESTINATAIRES MENTIONNÉS CI-APRÈS, en français ou dans votre propre langue :**

- appelez les autorités à libérer les neuf militants immédiatement et sans condition car ceux-ci sont détenus uniquement en raison de leur activités pacifiques en faveur des droits humains ;
- exhortez-les à veiller à ce que, pendant leur détention, ces hommes ne soient pas victimes d'actes de torture ni d'autres mauvais traitements et à ce qu'ils aient accès sans interruption à l'avocat de leur choix, à des soins médicaux, à leur famille et à tous les produits et services de première nécessité ;
- priez-les instamment de garantir que les militants antiesclavagistes en Mauritanie puissent mener leurs activités légitimes sans restriction ni crainte de représailles.

### **ENVOYEZ VOS APPELS AVANT LE 26 AOÛT 2016 À :**

Président de la République  
 Mohamed Ould Abdel Aziz  
 Président de la République islamique de  
 Mauritanie  
 Présidence B. P. 184 Nouakchott  
 Mauritanie  
 Fax : +222 45 25 98 01  
**Formule d'appel : Monsieur le  
 Président,**

Ministre de la Justice  
 Me. Brahim Ould Daddah  
 Ministère de la Justice  
 B. P. 350 Nouakchott  
 Mauritanie  
 Fax : +222 25 25 70 02  
**Formule d'appel : Monsieur le  
 Ministre,**

**Veillez également adresser des copies aux représentants diplomatiques de la Mauritanie dans votre pays (adresse/s à compléter) :**

Name, Address 1, Address 2, Address 3, Fax number.

Vérifiez auprès de votre section s'il faut encore intervenir après la date indiquée ci-dessus. Merci.

**AMNESTY  
 INTERNATIONAL**



# **ACTION URGENTE**

## **MAURITANIE. NEUF MILITANTS ANTIESCLAVAGISTES DÉTENUS AU SECRET**

### **COMPLÉMENT D'INFORMATION**

En Mauritanie, l'esclavage a été aboli officiellement en 1981 et, depuis 2007, il est reconnu comme un crime par le droit national. Cependant, cette pratique se perpétue et IRA Mauritanie et d'autres organisations, notamment SOS-Esclaves, signalent et dénoncent des cas d'esclavage. Les autorités ont pour habitude de restreindre la liberté d'expression des défenseurs des droits humains et des organisations qui font campagne contre l'esclavage.

En janvier 2015, le tribunal de Rosso a condamné deux membres d'IRA Mauritanie, Brahim Bilal Ramdane et Biram Dah Abeid, ancien candidat à l'élection présidentielle et président d'IRA Mauritanie, à des peines de deux ans d'emprisonnement pour appartenance à une organisation non reconnue, participation à une réunion non autorisée et violences à l'encontre d'agents des forces de sécurité. Depuis 2008, les membres d'IRA Mauritanie demandent la reconnaissance de leur organisation, qui n'est toujours pas autorisée par l'État mauritanien. Les trois militants condamnés faisaient campagne contre l'esclavage et sensibilisaient la population locale au sujet des droits à la terre des descendants d'esclaves. Leurs peines ont été confirmées en août 2015 par la cour d'appel d'Aleg. Cependant, la Cour suprême a ordonné leur libération le 17 mai 2016, alors qu'ils avaient déjà passé 20 mois derrière les barreaux.

Biram Dah Abeid a été incarcéré à trois reprises au cours des cinq dernières années.

Noms : Amadou Tidjane Diop, Abdallahi Maatalla Seck, Jemal Beylil, Balla Touré, Khatri Rahel Mbareck, Salem Vall, Moussa Biram, Hamady Lehbouss, Ahmed Hamdy

Hommes

AU 159/16, AFR 38/4403/2016, 15 juillet 2016